

Réf: Dossier N° 121708

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAMARA FATOUMATA ZARA »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBOTE, Lot 607, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAMARA FATOUMATA ZARA »

Objet : Vente de pièces automobiles, de voitures, de pièces détachées, transport, garage automobiles, prestation de service, import-export et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et

Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBOTE, Lot 607, Ilot 51

Dirigeant(s) : M KAMARA IBRAHIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05953 du 04/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29840/GTCA/RC/2022 du 04/07/2022

